



PROCES-VERBAL

Election au Conseil communal

Le Bureau électoral tient séance ce mercredi 13 novembre 2024, sous la présidence de M. Olivier Müller pour l'élection d'un membre au Conseil communal, en remplacement de Mme Antoinette Loup (da.), démissionnaire.

Les membres du parti décroissance alternatives proposent la candidature de :

Monsieur
Basil FURRER
Né le 9 octobre 2005
Originaire de Staldenried/VS
Apprenti photographe
Rue du Pont 27
1820 MONTREUX

Dans ces conditions et compte tenu de son acceptation, le Bureau électoral déclare élu le citoyen mentionné ci-dessus pour faire partie du Conseil communal de Montreux.

Le procès-verbal est lu et approuvé en présence des membres du Bureau.

BUREAU ELECTORAL DE MONTREUX

Le Président :


Olivier **MÜLLER**



La secrétaire :


Céline **MORIER**

Les scrutateurs :



Montreux, le 13 novembre 2024

